

LA CRÉATION D'UN RÉSEAU QUÉBÉCOIS D'ACCÈS À LA DOCUMENTATION AYANT TRAIT AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Sophie Janik et Sylvie Laverdière

Volume 33, numéro 2, avril-juin 1987

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1052587ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1052587ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Janik, S. & Laverdière, S. (1987). LA CRÉATION D'UN RÉSEAU QUÉBÉCOIS D'ACCÈS À LA DOCUMENTATION AYANT TRAIT AUX PERSONNES HANDICAPÉES. *Documentation et bibliothèques*, 33(2), 67–70.
<https://doi.org/10.7202/1052587ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1987

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

LA CRÉATION D'UN RÉSEAU QUÉBÉCOIS D'ACCÈS À LA DOCUMENTATION AYANT TRAIT AUX PERSONNES HANDICAPÉES

La création et l'organisation du réseau documentaire concernant les personnes handicapées est une initiative du centre de documentation de l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ). Cette action s'inscrit d'ailleurs parfaitement dans le mandat principal de l'OPHQ qui est la coordination des services dispensés aux personnes handicapées du Québec. De façon plus spécifique, pour le centre de documentation, cela signifie la gestion et la diffusion de l'information relative à l'amélioration de la situation des personnes handicapées¹.

D'autre part, pour certaines de ces activités, le centre de documentation de l'Office travaille déjà en quelque sorte en réseau. Ainsi, après avoir choisi et traité la documentation relative à l'amélioration de la situation des personnes handicapées, il la diffuse par les moyens appropriés à tous les intéressés et avant tout aux organismes de promotion et aux personnes handicapées. Il reçoit également les informations documentaires (listes d'acquisitions, etc.) d'autres organismes s'il y a lieu. Il répond aux besoins documentaires du milieu concerné et grâce à sa connaissance des ressources existantes, il guide l'utilisateur dans ses recherches de l'information. Il sert d'exemple en ce qui concerne la gestion de collection et fournit des conseils professionnels à ceux qui en font la demande. D'ailleurs de nombreux services documentaires ont déjà profité de son expertise dans ce domaine. Enfin, à moyen terme, il vise à mettre en place une banque de données bibliographique. Pour ce faire, il a élaboré sous forme d'un thésaurus², un langage documentaire contrôlé qui sera la clé de l'organisation conceptuelle de ladite banque³.

Compte tenu de ce contexte, on comprendra alors qu'au lieu de créer un réseau, il s'agit plutôt d'officialiser et de consolider la collaboration entre les partenaires et de se doter d'une structure

organisationnelle souple et ouverte. Les participants à ce réseau sont avant tout les associations de personnes handicapées que l'on appelle aussi organismes de promotion et un certain nombre de centres de réadaptation.

Qu'est-ce qu'un réseau?

Le réseau est une structure organisée pouvant assurer l'accès le plus simple, le plus rapide, le plus sûr et le plus économique possible à l'information dans le but d'assurer sur tous les points du territoire desservi et pour tous les citoyens, un accès universel aux publications⁴.

Il ne faut pas que les expressions «réseau» et «partage de ressources» ressassent des clichés déjà vieux comme la gérance de la décroissance et le «faire plus avec moins». Le réseau, c'est l'établissement d'une communication, l'échange des informations, un partage d'idées et de ressources, l'augmentation de la productivité et l'amélioration des conditions de travail. L'important ce n'est pas tellement le réseau lui-même, le produit fini, mais plutôt le procédé pour arriver à réaliser le réseau, les communications qui créent les liens entre les gens⁵.

Le réseau et ses activités

Pour créer le réseau il fallait d'abord s'assurer que les intervenants déjà engagés jugent utile et même nécessaire d'officialiser leur collaboration et de s'organiser en réseau. En janvier 1986, le centre de documentation de l'OPHQ a effectué un sondage téléphonique auprès de plusieurs centres de documentation spécialisés dont celui de l'Institut Raymond-Dewar. Cette consultation a révélé un intérêt des responsables des centres pour un tel projet et leur désir d'y collaborer.

1. «Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées», *Lois refondues du Québec*, Chapitre E-20,1.

2. Sophie Janik et al., *Thésaurus: Personne handicapée*, Québec, ministère des Communications, 1986, 429 p.

3. Sophie Janik, «Thésaurus: Personne handicapée, outil de coordination des services documentaires spécialisés», *Documentation et bibliothèques*, Vol. 33, no 1 (janvier-mars 1987), 11-17.

4. Roderick M. Duchesne, *Quelques termes relatifs au réseau canadien de bibliothèques*, Ottawa, Bibliothèque nationale du Canada, 1982.

5. John Naisbitt, *Megatrends, ten directions transforming our lives*, New York, Varnes, 1982.

Suite à cette démarche, le centre de documentation de l'Office a préparé un document de travail sur le sujet⁶. Celui-ci a été présenté au conseil d'administration de l'OPHQ au début d'avril. Entre-temps, la Confédération des organismes provinciaux des personnes handicapées du Québec était informée du projet. Celui-ci y a d'ailleurs été très favorablement accueilli, 65% des membres de ce groupement ont manifesté leur intention de s'intégrer au réseau.

Les représentants d'une trentaine d'organismes de promotion et de centres de réadaptation assistèrent à la première réunion du réseau, le 29 avril 1986. Ils ont suggéré de faire d'abord un état de la situation sur les ressources de différents centres ou services documentaires, leur fonctionnement actuel, leurs besoins spécifiques, etc. Un questionnaire devant permettre de répondre en partie à ces questions fut distribué aux participants. Trois comités furent également formés pour approfondir des dossiers spécifiques d'intérêt commun à partir desquels on pourra établir et structurer les sphères d'activités.

Comité circulation

Les membres de ce comité doivent se pencher sur les processus et les problèmes de circulation de l'information surtout en ce qui concerne les organismes de promotion dont les ressources sont restreintes. Ils doivent aussi analyser les besoins des petits organismes qui ne prévoient pas pouvoir s'informatiser, du moins à moyen terme.

Comité média substitués

Il est formé d'organismes engagés dans ce domaine. Les membres se sont fixés comme objectif de produire un catalogue des documents en média substitués qui concernent directement la problématique des personnes handicapées.

Comité informatique

Celui-ci a pour mandat de préparer un dossier sur les possibilités d'automatisation, les ressources actuelles de certains centres, les besoins des participants, les subventions possibles et les systèmes déjà existants. D'après le sondage effectué par l'un des membres du comité, les partenaires du réseau s'intéressent beaucoup à l'informatique et souhaiteraient avoir une journée d'information sur le sujet. On leur présenterait alors différents systèmes

informatiques, tels Arctel, Infopuq, Access, Inet 2000, IST Informathèque, etc. Le comité a par ailleurs l'intention de préparer une bibliographie analytique des documents qui portent sur l'informatique au service des personnes handicapées.

Outre les décisions prises au sujet de la formation de comités, les participants à la réunion ont opté pour l'utilisation d'un langage documentaire commun, celui que propose le *Thésaurus: personne handicapée*⁷.

Signalons aussi qu'à cette même réunion, des personnes ressources avaient été invitées à venir nous faire part de leur expérience. Il s'agissait de deux représentants du réseau de l'Association des bibliothèques de santé affiliées à l'Université de Montréal (ABSAUM) et d'une représentante du réseau Accès et réintégration à la communauté via la télécommunication (ARCTEL). Ce système mis sur pied à l'Institut de réadaptation de Montréal utilise un babillard électronique bilingue. Celui-ci, équipé d'un modem, devient un moyen accessible de communication et d'interaction pour les personnes handicapées.

En dernier lieu, il faudrait souligner un trait spécifique de ce réseau. Mis à part quelques organismes comme l'Institut Nazareth et Louis-Braille, le Centre Constance-Lethbridge et l'Institut Raymond-Dewar, où il existe des ressources professionnelles pour superviser le fonctionnement de bibliothèques déjà bien implantées, la plupart des membres du réseau ne disposent pas de services de spécialistes en documentation. Il faut donc que le réseau mette l'emphase sur l'aspect du soutien mutuel et que les professionnels expérimentés puissent jouer un rôle de personnes ressources dans différentes activités bibliothéconomiques. Finalement, en guise de conclusion, nous aimerions faire nôtres les paroles de Gérard Mercure prononcées lors d'un congrès de l'ASTED: «La constitution d'un réseau n'est pas d'abord une affaire d'informatique ni d'interconnexion d'ordinateurs. C'est surtout une habitude de concertation, une volonté collective de réaliser des programmes communs»⁸.

Sophie Janik

Responsable du Centre de documentation
Office des personnes handicapées
Drummondville

Sylvie Laverdière

Responsable du Centre de documentation
Institut Raymond-Dewar
Montréal

6. Sophie Janik, *Vers la création d'un réseau d'accès à la documentation ayant trait aux personnes handicapées*, Drummondville, Office des personnes handicapées du Québec, 1986, 18 p.

7. Sophie Janik et al., *Thésaurus: personne handicapée...*

8. Gérard Mercure, *Les réseaux québécois actuels: forces et faiblesses*, présenté au Congrès de l'ASTED, Québec, 27 au 29 octobre 1982, 14 p.

BIBLIOTHÈQUES ET CENTRES DE DOCUMENTATION CONCERNANT LES PERSONNES HANDICAPÉES PAR TYPE DE DÉFICIENCE

Autisme

Société québécoise pour l'autisme, Montréal.
(514) 931-2215

Communautés culturelles

Association multi-ethnique pour l'intégration des personnes handicapées du Québec, Montréal
(514) 272-1573

Déficiência auditive

Association du Québec pour enfants avec problèmes auditifs, Montréal
(514) 842-3926

Centre québécois de la déficiência auditive, Montréal
(514) 845-3057

Institut Raymond-Dewar, Montréal
(514) 284-2581

Déficiência intellectuelle

Association de Montréal pour les déficients mentaux, Montréal
(514) 381-2307

Institut québécois de la déficiência mentale, Montréal
(514) 849-3616

Déficiência motrice

Centre François-Charron, Québec
(418) 529-9141

Déficiência physique

Centre de réadaptation Lucie-Bruneau, Montréal
(514) 527-4521

Institut de réadaptation de Montréal, Montréal
(514) 735-3741

Déficiência physique et mentale

Centre de réadaptation Constance-Lethbridge, Montréal
(514) 487-1770

Déficiência visuelle

Association montréalaise pour les aveugles, Montréal
(514) 489-8201

Association québécoise des parents d'enfants handicapés visuels, Montréal
(514) 849-8729

Institut national canadien pour les aveugles, Montréal
(514) 284-2040

Institut Nazareth et Louis-Braille, Montréal
(514) 463-1710

Regroupement des aveugles et amblyopes du Québec, Montréal
(514) 849-7515

Dystrophie musculaire

Association canadienne de la dystrophie musculaire, Bureau du Québec, Montréal
(514) 861-3678

Épilepsie

Ligue de l'épilepsie du Québec, Montréal
(514) 342-6877

Grands brûlés

Association québécoise pour le bien-être des brûlés, Montréal
(514) 845-9536

Média substituts

Institut national canadien pour les aveugles, Montréal
(514) 284-2040

Institut Nazareth et Louis-Braille, Montréal
(514) 463-1710

Magnétothèque, Montréal
(514) 524-6831

Regroupement des aveugles et amblyopes du Québec, Montréal
(514) 849-7515

Paraplégie

Association des paraplégiques du Québec, Montréal
(514) 340-2053

Santé mentale

Auto-psy, Québec
(418) 529-1978

Auto-psy, Montréal
(514) 694-0320

Sclérose en plaques

Société canadienne de la sclérose en plaques,
Division du Québec, Montréal
(514) 849-7591

Spina-bifida et hydrocéphalie

Association de spina-bifida et d'hydrocéphalie
du Québec,
Montréal
(514) 340-1075

Tourisme

Kéroul, Association de développement
touristique pour les
personnes handicapées du Québec, Montréal
(514) 252-3104

Troubles d'apprentissage

Association du Québec pour enfants et adultes
ayant des troubles d'apprentissage, Montréal
(514) 861-5518

Généralités (toutes les déficiences)

Office des personnes handicapées du Québec,
Drummondville
(819) 477-7100

N.B.: Cette liste n'est pas exhaustive, elle ne signale que
les organismes qui ont participé à la première réunion
du réseau.

Errata

Une erreur s'est glissée dans la transcription de
deux articles de la dernière livraison de la revue,
les textes étant maintenant soumis sur dis-
quettes. Nous nous en excusons auprès de nos
lecteurs et collaborateurs.